



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Un prix pour stimuler la création de startups et faciliter leurs premiers pas à Neuchâtel

La Ville de Neuchâtel veut soutenir davantage l'écosystème d'innovation neuchâtelois et encourager la domiciliation de jeunes entreprises sur le territoire communal. En partenariat avec Microcity SA, elle a décidé d'octroyer un prix au meilleur projet de startup présenté dans le cadre de la formation Innosuisse Business Concept, qui se déroule chaque année à Neuchâtel. Le/la gagnant-e recevra une récompense de 1000 francs ainsi que 3000 francs supplémentaires si l'activité est implantée dans la commune.

Stimuler l'esprit d'entreprise et l'innovation tout en facilitant l'éclosion de startups sur son territoire : c'est l'objectif de la Ville de Neuchâtel, qui s'associe à Microcity SA dans le cadre de la formation Innosuisse Business Concept pour proposer un nouveau soutien à l'entrepreneuriat. La Ville récompensera chaque année le projet lauréat de cette formation qui, en trois mois, donne aux futur-e-s « startups » des outils précieux pour concrétiser un projet d'entreprise.

« Notre région et notre ville foisonnent de projets innovants et l'esprit d'entreprise y est bien vivant », constate Fabio Bongiovanni, conseiller communal en charge de l'Economie. « Nous souhaitons reconnaître ces talents les encourager à s'y installer : notre nouveau programme de domiciliation ne s'adresse pas seulement aux particuliers, mais aussi aux entreprises. »

20 à 30 participants par année

Le programme Innosuisse Business Concept réunit chaque année à Neuchâtel entre 20 et 30 participant-e-s. Gratuit et organisé en collaboration avec Microcity SA et le CSEM, il affiche régulièrement complet et attire non seulement des étudiant-e-s et employé-e-s du CSEM, de l'EPFL de l'Université de Neuchâtel et de la Haute Ecole Arc, mais aussi de jeunes entrepreneur-e-s de régions voisines. Au terme de cette formation, différents groupes présentent leur projet devant un jury de spécialistes qui leur attribue une évaluation.

Microcity SA offre au projet lauréat une année d'hébergement gratuit dans son espace de coworking. La Ville de Neuchâtel souhaite accompagner ce soutien d'un prix en espèces, d'un montant de 3000 francs, destiné à assumer les premiers frais liés à la création de la société. Un montant conditionné à l'établissement de l'entreprise sur le territoire de la commune de Neuchâtel – à l'échelle de la commune fusionnée. En plus et dans tous les cas, le groupe gagnant recevra une récompense de 1000 francs.

L'un des premiers partenaires

« Un tel apport financier, même s'il reste modeste, peut se révéler très impactant, voire déterminant pour stimuler la poursuite de l'aventure entrepreneuriale des porteurs et porteuses de projet », ajoute Fabio Bongiovanni. « La Ville de Neuchâtel deviendrait ainsi l'un des tout premiers partenaires à croire en leur projet et à soutenir leur développement. »

Neuchâtel, le 4 mars 2020

Direction de l'Economie

Renseignements complémentaires:

Fabio Bongiovanni, conseiller communal, directeur de l'Economie, tél. 032 717 71 02, fabio.bongiovanni@ne.ch

Sandy Wetzel, directeur de Microcity SA, tél. 078 761 23 36, sandy.wetzel@microcity.ch,